Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le 05/07/2024
ID : 083-218300424-20240702-DCM20240702_16-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de COGOLIN
Séance du Mardi 2 juillet 2024

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **25**
Représentés : **6**

Qui ont pris part à la délibération : **31**

Date de la convocation : **25/06/2024**

Date d'affichage : **26/06/2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le **deux juillet à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS :
Christiane LARDAT - Patrick GARNIER - Geoffrey PECAUD - Sonia BRASSEUR - Francis LAPRADE - Liliane LOURADOUR - Jacki KLINGER - Patricia PENCHENAT – René LE VIAVANT – Danielle CERTIER - Elisabeth CAILLAT - Jean-Paul MOREL - Franck THIRIEZ - Jean-Pascal GARNIER – Michaël RIGAUD - Isabelle BRUSSAT - Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO - Philippe CHILARD - Julie LEPLAIDEUR - Pierre NOURRY - Christiane COLOMBO -

POUVOIRS :

Audrey TROIN	à	Sonia BRASSEUR
Corinne VERNEUIL	à	Christiane LARDAT
Florian VYERS	à	Geoffrey PECAUD
Kathia PIETTE	à	Mireille ESCARRAT
Bernadette BOUCQUEY	à	Isabelle FARNET-RISSO
Jean-François BERNIGUET	à	Marc Etienne LANSADE

ABSENTS :
Erwan DE KERSAINTGILLY - Audrey MICHEL -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

La ville de Cogolin propose sur sa base nautique municipale la découverte, l'initiation et le perfectionnement d'activités nautiques (optimist, dériveurs, planche à voile, catamaran, sup-paddle, kayak, voilier habitable) ainsi que des animations de loisirs nautiques accessibles à tout public.

Cet établissement fonctionne, toute l'année du lundi au samedi suivant la période, à l'exception des vacances de Noël, selon un calendrier précis.

N° 2024/07/02-16
FIXATION DES TARIFS DE LA BASE NAUTIQUE

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le 05/07/2024
ID : 083-218300424-20240702-DCM20240702_16-DE

N° 2024/07/02-16
FIXATION DES TARIFS DE LA BASE NAUTIQUE

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser certains tarifs, ainsi que la suppression ou la création d'autres tarifs, notamment l'ajout de groupe de particuliers dans le tarif groupe, écoles associations ainsi que des tarifs préférentiels pour les résidents de Cogolin sur toutes les prestations.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

DE FIXER les tarifs de la base nautique comme détaillés dans le document annexé à la présente.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A l'UNANIMITE**.

Le maire, Le secrétaire,

Marc Etienne LANSADE Geoffrey PECAUD

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens », accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le 05/07/2024
ID : 083-218300424-20240702-DCM20240702_16-DE

ANNEXE :
TARIFS DE LA BASE NAUTIQUE

La ville de Cogolin propose sur la base nautique municipale la découverte, l'initiation et le perfectionnement d'activités nautiques (optimist, dériveurs, planche à voile, catamaran, sup-paddle, kayak, voilier habitable) ainsi que des animations de loisirs nautiques accessibles à tout public.

Des tarifs préférentiels sur les stages, les cours particuliers et les sessions en voilier habitable sont proposés aux adhérents de la base et aux résidents de Cogolin (hors licence et passeport FFV).

Les tarifs de ces activités sont les suivants :

STAGES NAUTIQUES : 5 demi-journées consécutives durant les vacances scolaires locales

Support	Tarif normal	Adhérents et résidents
Kayak / Sup-Paddle	75,00 €	52,00 €
Planche à voile	100,00 €	70,00 €
Optimist / dériveur	100,00 €	70,00 €
Catamaran	150,00 €	105,00 €

COURS PARTICULIERS : 1 à 2 personnes : Durée : 1 heure

Support	Tarif normal	Adhérents et résidents
Optimist	40,00 €	28,00 €
Dériveur	40,00 €	28,00 €
Planche à voile	40,00 €	28,00 €
Catamaran	60,00 €	42,00 €

LOCATION (selon disponibilité) : Durée : 1 heure

- Kayak solo : 10,00 €
- Kayak double : 15,00 €
- Sup-paddle : 15,00 €
- Dériveur : 30,00 €
- Catamaran : 40,00 €

ACTIVITES NAUTIQUES A L'ANNEE :

La base nautique municipale propose tout au long de l'année à ses adhérents, l'apprentissage et la pratique des activités nautiques en loisir.

Pour une pratique loisir (Kayak, SUP) : Mercredi matin ou samedi matin de septembre à novembre et d'avril à juin hors vacances scolaires

Cotisation annuelle résidents à Cogolin : 40,00 €
Cotisation annuelle non-résidents à Cogolin : 60,00 €

Pour une pratique « voile » de loisir ou d'entraînement : 1 séance par semaine
Optimist- dériveur- catamaran-habitable

Cotisation annuelle résidents à Cogolin : 60,00 € + tarif licence FFV
Cotisation annuelle non-résidents à Cogolin : 80,00 € + tarif licence FFV

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le 05/07/2024
ID : 083-218300424-20240702-DCM20240702_16-DE

Prix et types de licences saison 2023/2024

Le prix des licences étant approuvé en Conseil des Ligues et Bureau exécutif, ceux-ci seront actualisés automatiquement chaque année en fonction de la décision de la ligue.

Licence club adulte : 68,00 € (dont primo)
Licence club jeune : 32,00 € (dont primo)

Compétition : Licence temporaire 1 jour : 19,00 €
Compétition : Licence temporaire 4 jours : 34,00 €
Loisir annuel : Passeport Voile : 13,50 €
Loisir 1 jour : Pass Voile : 5,00 €

STOCKAGE

La base nautique propose dans la limite de ses possibilités le stockage de matériels nautiques (kayak, bateaux…) sur sa concession.

- A l'année : 100,00 € + adhésion
- A la semaine : 40,00 €

ACTIVITES ESTIVALES (AQUAGYM - MARCHE AQUATIQUE – YOGA PADDLE)

La base nautique propose également durant la saison estivale différentes activités bien-être :

- 8,00 € par personne et par séance (1h00)

DECOUVERTE INITIATION AU VOILIER HABITABLE

La base nautique propose également une découverte / initiation en voilier habitable pour 4 personnes maximum, à partir de 7 ans, à la journée (6h00) ou à la ½ journée (3h00), sur réservation préalable, sous réserve des conditions météorologiques et selon disponibilité des encadrants ainsi que des sessions de coaching plaisance (2h00 jusqu'à 2 personnes sur leur voilier personnel).

	Tarif normal	Adhérents et résidents
½ journée 3h	40,00 €	28,00 €
Journée 6h	60,00 €	42,00 €
Coaching plaisance session de 2h	80,00 €	56,00 €

ACTIVITES NAUTIQUES A DESTINATION DES ECOLES ET CENTRES DE LOISIRS ET AUTRES GROUPES (CLUB, ASSOCIATIONS…), GROUPES DE PARTICULIERS (8 PERSONNES)

Sont exclues de ces activités, les journées d'entraînement et de préparation aux compétitions.

- Activités voile : 8,50 € par élève et par séance
- Activité kayak et sup-paddle (exclusivement) : 8,00 € par élève et par séance

STAGE NIVEAU IV ET V / FORMATION CQP INITIATEUR VOILE

La base nautique propose aux jeunes licenciés FFV à partir de 14 ans de se former dans le but d'acquérir le CQP Initiateur Voile.

- Stage Niveau IV/V : 25,00 €/jour
- Formation CQP : 450,00 € la session